

# Débats des Communes

## DEUXIÈME SESSION—DOUZIÈME PARLEMENT

### CHAMBRE DES COMMUNES.

Jeudi, 23 janvier 1913.

M. l'ORATEUR ouvre la séance à trois heures.

#### QUESTIONS.

(Les questions auxquelles il a été répondu de vive voix sont précédées d'un astérisque.)

#### TRAITEMENT DES JUGES.

\*M. LEMIEUX demande:

1. Un mémoire a-t-il été présenté au ministre de la Justice demandant une augmentation de traitement pour les juges de la cour de comté et ceux de la cour supérieure, dans les districts ruraux en général?
2. Quelle décision de ministre de la Justice a-t-il l'intention de prendre en la matière?

M. DOHERTY: J'ai reçu plusieurs communications et j'ai eu plusieurs entretiens au sujet de l'augmentation du traitement des juges de la cour de comté et de la cour supérieure. La question est à l'étude.

#### LES CHALUTIERS A VAPEUR.

M. SINCLAIR demande.

1. Le département de la Marine et des Pêcheries a-t-il fait une enquête en 1912 sur les effets produits par les chalutiers à vapeur sur l'industrie de la pêche le long du littoral de l'Atlantique?
2. Dans l'affirmative, qui en a été chargé, et quel en a été le résultat?
3. Des experts ont-ils faits des observations à bord des chalutiers alors qu'ils faisaient la pêche? Dans l'affirmative, quels étaient ces experts?
4. A quelles dates ces observations ont-elles été faites, et quels sont les noms des navires?
5. Un rapport a-t-il été adressé au département? Dans l'affirmative, quand et par qui?

M. HAZEN:

1. Oui.
2. Angus L. Frelick et Amos Toole. On a obtenu des renseignements sur les variétés, les dimensions, les quantités, etc., de poissons pris par un chalutier, et on s'est enquis si les engins des pêcheurs ordinaires étaient endommagés ou dérangés.
3. M. Toole a été retenu pour demeurer à bord d'un chalutier et faire un rapport des opérations.
4. M. Toole est demeuré à bord du chalutier du 2 août au 5 octobre.

5. Oui; tant par M. Frelick, qui accompagnait les goélettes de pêche, que par M. Toole. Le rapport final de M. Frelick est daté du 10 octobre; celui de M. Toole n'est pas daté, mais il est parvenu au département le 30 de novembre.

#### FOURNITURE DE GLACE A L'INTERCOLONIAL.

M. REID (Ristigouche) demande:

1. A-t-on demandé des soumissions pour la fourniture de la glace à l'Intercolonial à Campbellton?
2. Dans l'affirmative, combien de soumissions ont été reçues, quels sont les noms des soumissionnaires et les montants mentionnés dans les soumissions, et la plus basse soumission a-t-elle été acceptée?

M. COCHRANE:

1. Oui.
2. Des soumissions ont été reçues des personnes suivantes:—William J. Price, de Campbellton, \$1.18 par tonne nette (2,000 livres); Thomas Ellsworth, de Campbellton, \$1.13 par tonne nette; Elias B. Pritchard, de Campbellton, \$1.40, par tonne nette. Les prix mentionnés comprennent la livraison et la mise en glacière à Campbellton. La plus basse soumission a été acceptée.

#### LE TARIF DOUANIER.

M. MACDONALD demande:

1. Quelques personnes ou personnes ont-elles été employées par le département des Finances, l'an dernier, pour faire des enquêtes ou pour obtenir des renseignements au sujet du tarif, ou concernant son fonctionnement ou ses effets, ou la sagesse ou la nécessité d'y faire les changements demandés?
2. Dans l'affirmative, quels sont leurs noms, quand ont-elles été ainsi employées, et ont-elles fait un rapport écrit au département?

M. WHITE: Non.

#### QUESTION DE PRIVILEGE.

M. MacNUTT: Avant que la Chambre passe à l'ordre du jour, je demande la parole sur une question de privilège. Hier, le moment eut été mal choisi, mais aujourd'hui je crois que je me conforme au règlement. Je désire citer des paroles qui me concernent et que le "Free Press", de Winnipeg publiait ces jours derniers. Elles font partie d'un discours de sir Rodmond Roblin concernant l'élection de Macdonald,